

## Rapport

### Programme de visite « Pactes pour l'environnement – dialogue entre autorités publiques et entreprises »

du 5 au 8 Mars en Allemagne

par Christine Kreh-Laino et Dr. Wolfgang Lohr

#### 0 Résumé

Le programme de visite dans le domaine « Pactes pour l'environnement – dialogue entre autorités publiques et entreprises » a eu lieu entre le 5 et le 8 Mars en plusieurs lieux de Hesse et de la Bavière.

Le groupe était composé de 13 participants du projet « Mise à Niveau Environnementale (MNE) », en incluant le coordinateur local du projet MNE en Tunisie. Parmi les participants tunisiens, il y avait des représentants de l'association industrielle (UTICA) ainsi que des représentants venant du ministère de l'environnement (MEDD) et du ministère de l'industrie (MIEPME). La composition du groupe représentait aussi bien les autorités publiques que l'industrie. Ainsi, un dialogue se développait déjà au cours du programme.

Le thème de la visite de la délégation était les alliances environnementales pour une politique locale durable, basée sur un accord volontaire entre le gouvernement, l'industrie et les principales associations communales. Pendant la visite, ces thèmes principaux ont été présentés :

- Buts et principes caractéristiques des alliances environnementales
- Accords administratifs conclus entre les parties concernées
- Projets communs développés pour l'amélioration de la gestion environnementale au niveau des entreprises membres
- Organisation et structure des alliances environnementales
- Programmes et objectifs environnementaux au niveau des entreprises
- Réduction des pollutions/émissions et économie des ressources
- Développement de nouveaux produits écologiques et la valorisation des déchets
- Avantages et bénéfices des alliances environnementales

Pour réaliser ces tâches, plusieurs visites ont été programmées. On a notamment rendu visite aux autorités et entreprises suivantes :

- Chambre du Commerce et de l'Industrie de Wiesbaden
- Ministère de l'Environnement, Aménagement du Territoire et Protection des Consommateurs de la Hesse à Wiesbaden
- Alfred Clouth Sarl (fabrication des peintures) à Offenbach
- Ministère Bavarois de l'Environnement, de la Santé et de la Protection des Consommateurs à Munich
- REMONDIS Sarl (recyclage des matériaux) à Munich

Le programme s'est déroulé sans modifications.

## 1 Visites réalisées

Lundi 5 mars 2007 :

### **Visite de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Wiesbaden**

La visite a été réalisée au sein de la Chambre du Commerce à Wiesbaden. Mme Bamberger, direction de la division internationale, a présenté la région économique Rhin-Main qui se distingue avant tout par la présence de l'aéroport de Frankfurt, par la métropole financière de Frankfurt et par son centre de congrès et ses foires. La Chambre de Commerce de la région Rhin-Main est active pour 32 000 membres au delà environ 20 000 PME. De nombreuses entreprises proviennent des domaines de l'industrie chimique, de la construction de machine, de l'industrie électronique et électrotechnique mais également des fabricants de produits alimentaires et du secteur des prestataires de services.

La représentation de la position économique à l'égard de la politique, la formation professionnelle (système duale), l'ébauche des relations commerciales à l'étranger et le soutien à l'exportation (par exemple certificats d'origine) ainsi que le conseil des membres dans les affaires légales / juridiques font partie des tâches de la Chambre du Commerce.

A la fin de la présentation de Mme Bamberger, s'est présenté M. Höhn de la division de l'innovation et de l'environnement mais, également, responsable de la coordination de l'alliance environnementale de la Hesse. Le but de l'alliance environnementale de la Hesse est d'améliorer les conditions générales d'un développement économique adapté à l'environnement dans la région Rhin-Main. Basée sur un accord volontaire entre le gouvernement régional de la Hesse, l'industrie hessoise et les principales associations communales, l'alliance environnementale a subi un changement significatif car l'économie et la politique sont devenues partenaires. Pour apaiser les conflits potentiels, des bureaux ont été aménagés pour la clarification de questions concernant les déchets, la sécurité des installations, les parcs industriels, la protection contre les nuisances et l'assainissement des eaux souterraines. Le principe du volontariat et de l'intérêt réciproque pour la collaboration sont à la base du travail de coopération ; éviter tout conflit est la stratégie.

### **Visite du Ministère de l'Environnement, Aménagement du Territoire et Protection des Consommateurs de la Hesse à Wiesbaden**

Madame Labonté, direction du service politique environnementale, a présenté les principes directeurs de l'alliance environnementale de la Hesse, ainsi que les programmes de coopération (EcoStep, EcoBest et EcoKlima) et accords administratifs, comme la réduction des redevances d'agrément auprès de l'EMAS (20 %), les frais de surveillance supprimés, l'accélération des processus d'agrément et l'allègement par la surveillance de tous les milieux dans la protection de l'environnement et du travail.

La question du financement de l'alliance environnementale de la Hesse a été posée par les participants. Mme Labonté a répondu qu'aucune cotisation n'était prélevée et que la région de la Hesse mettait à disposition un budget annuel à hauteur d'environ 250 000 Euros par an pour les projets et les travaux publics. En outre, chaque institution et chaque entreprise supportent leurs propres frais.

Mardi 6 mars 2007 :

### **Visite de la Alfred Clouth Sarl (fabrication des peintures) – Membre de l’alliance environnementale de la Hesse**

La délégation a été introduite dans l’entreprise par M. le PDG, Alfred Clouth, et l’ingénieur environnemental, M. Sascha Bosche. Après les salutations et une courte présentation de l’entreprise, une visite a été menée sur le site. L’atelier de production a d’abord été visité où sont produits aujourd’hui environ 30% des peintures sans solvant dans la production aqueuse. En 1995, une installation de traitement des eaux résiduaires a été construite pour le traitement des eaux de rinçage provenant de la production et du conditionnement des peintures. A la demande des participants, les coûts d’installation du traitement des eaux résiduaires ont été chiffrés à environ 75.000 EUR. Le fabricant de telles stations d’épuration des eaux usées doit être contacté ; les données seront transmises au projet MNE.

En utilisant écologiquement les solvants dans le reste de la production, par la dite « procédure du pendule de gaz » par exemple, des frais ont pu être massivement économisés. Lors du remplissage des citernes de solvant, l’air contenant du solvant est aspiré avec l’échange du solvant du camion-citerne. Ainsi, d’une part, aucun solvant ne s’échappe dans l’air environnant, d’autre part, on économise par ce procédé environ 15.000 l de solvant par an (sur une consommation totale d’environ 600.000 l/an).

Après avoir été interrogés sur les avantages du partenariat dans l’alliance environnementale de la Hesse, les représentants de sociétés ont répondu que cela avait eu un grand effet sur le grand public : la protection de l’environnement a pris une importance considérable dans la conscience de la population allemande. De plus, un avantage concurrentiel sur le marché apparaît sur de hauts standards de qualité et de produit : le label CLOU se démarque des produits bon marché par des produits innovateurs et écologiques. Pour garantir cet avantage concurrentiel, on investit dans la recherche et le développement de produits écologiques et des matières de remplacement. Cela passe, par exemple, par une collaboration étroite avec de grandes écoles et institutions d’enseignement, dans le cadre du système d’enseignement en alternance.

Un élément supplémentaire notable pour l’amélioration continue de la protection de l’environnement au niveau de l’entreprise est représentée par la construction d’une station de mesure interne à l’exploitation pour des mesures sur le poste de travail. Pour cela, quatre collaborateurs ont été formés par le syndicat professionnel de la chimie pour des mesures de la sécurité interne de l’exploitation, sur l’utilisation des solvants et le mesurage de la charge à l’emploi. A travers les mesures qui ont été prises pour améliorer la situation environnementale sur le lieu de travail à l’emploi et grâce à une information appropriée, les collaborateurs ont connu une réelle motivation.

L’usine de peintures Alfred Clouth est consciente de sa responsabilité à l’égard de la société et de l’environnement et attribue de ce fait à la protection environnementale une importance égale à celle des autres objectifs de l’entreprise. Cette attitude n’a pas seulement été vécue dans l’entreprise, mais a aussi été transportée à l’extérieur, au grand public. Cela est devenu d’autant plus clair que, à l’occasion de la visite de la délégation tunisienne, des représentants chargés de la presse locale sont apparus.

Mercredi 7 mars 2007 :

### **Visite du Secrétariat d'Etat de la Bavière à Munich – Pacte pour l'environnement de Bavière**

Au Secrétariat d'Etat de la Bavière à Munich, la délégation a d'abord été accueillie par monsieur Dr. Wulf Riess, chef de la division coopération internationale. Il a souligné la l'importance des coopérations pour l'harmonisation des normes et standards environnementaux de l'UE et a présenté la subdivision de l'administration en Bavière en trois niveaux : niveau ministériel (*pay/Land*), administration au niveau régional (sept régions) et administration au niveau sous-régional (villes et paroisses).

Par la suite, monsieur Dr. Anton Steiner, chef de division développement durable dans l'économie et l'agriculture, a présenté le pacte environnemental de Bavière. Pour cela, il a d'abord décrit la capacité économique de la Bavière en comparaison avec l'Allemagne et les pays européens voisins. L'Allemagne offre environ 1,3 million d'emplois dans le secteur de l'environnement et est leader dans la demande de brevet dans les technologies environnementales. Les PME contribuent largement à ce développement puisqu'elles investissent chaque année environ 2 milliards d'euros dans des services pour la protection de l'environnement. La protection des ressources et l'utilisation de ressources renouvelables sont au premier plan. Cela n'abaisse pas seulement les coûts pour les matières premières, qui augmentent constamment, mais procure un avantage d'image et assure ainsi l'existence des produits allemands sur des marchés nationaux et internationaux. Dans les activités, la protection environnementale a des répercussions positives sur

- les facteurs de site (innovation)
- comme facteur de réussite de l'activité (augmentation de l'efficience)
- sur les lieux de travail (motivation et création de nouvelles places de travail)
- sur les marchés de débouché (énergie solaire et éolienne), technologies pour le traitement de l'air et de l'eau usés, etc.

Depuis Rio de Janeiro 1992, l'écologie et l'économie ne sont plus en contradiction, mais au contraire, elles sont en accord sous la désinence actuelle de „développement durable“.

*Le pacte environnemental bavarois commence là où les limites des lois de l'ordre sont déjà atteintes.* Les mesures de protection de l'environnement apportées de la part des entreprises dépassent les demandes légales existantes. Ceci est fondé sur le principe du renforcement de l'indépendance de l'économie et de la coopération entre l'économie et la politique.

En Bavière, la certification des entreprises selon EMAS, ISO 14001, QUB (instrument bavarois pour le management qualité dans les activités respectant l'environnement) ou l'écoprofit est au centre du noyau du partenariat du pacte environnemental. La Bavière étant une région relativement riche, le *Land* subventionne des prestations de conseil par exemple pour l'introduction d'un système de gestion environnementale selon EMAS ou ISO 14001 (avec jusqu'à 2 750 EUR/entreprise) ou QuH (entreprises artisanales écologiques en association qualité) et l'écoprofit (jusqu'à 1 650 EUR/entreprise) ou le conseil environnemental plus général (jusqu'à 900 EUR/entreprise).

Dans le cadre du pacte environnemental de Bavière, huit forums de travail se sont formés : par exemple le dialogue sur le climat, la réduction du CO2 et le sommet de l'eau. Dans le cadre de ces forums de travail a lieu le dialogue : des expériences sont échangées et on convient des agréments dans l'économie et l'administration publique (par exemple facilitation des procédures administratives et réduction des contrôles). En plus, un poste « Clearing » pour réduire les conflits était instauré.

Grâce à des agréments économiques et politiques, on aspire à une situation « gagnant-gagnant » dont finalement l'environnement et les entreprises profitent. Les avantages sur la côté d'entreprise ont été examinés par une étude :

- 50 % des entreprises montrent des besoins réduits en ressources
- 61 % des entreprises montrent une réduction durable de leurs coûts
- 83 % des entreprises profitent d'un gain en image
- 88 % des entreprises réalisent des profits grâce à l'amélioration continue de la gestion environnementale

### **Visite de la REMONDIS Sarl (recyclage des matériaux) – Membre du pacte environnementale de la Bavière**

Pendant l'après-midi, en présence de M. Matthias Ultsch, de la division du développement durable et de la protection des consommateurs du Secrétariat d'Etat de la Bavière, la délégation a visité la Société REMONDIS à Munich et a été accueillie par M. Stefan Bierling, directeur de l'entreprise. Tout d'abord, on a procédé à une visite du site de l'exploitation. Là, le vieux papier et les plastiques ainsi que des déchets électriques (écrans, réfrigérateurs) sont livrés puis triés. Ainsi les matériaux recyclés sont vendus à d'autres entreprises ou d'autres usines en tant que substitution de matières premières primaires. Les déchets ou plus particulièrement les matières résiduelles ne sont donc plus produits.

Suite à la visite avait lieu une présentation du groupe d'entreprise avec leurs différents domaines d'activité. Ainsi, le principe des PPP – partenariats publics privés – a été expliqué : REMONDIS assume la fonction de l'exploitant de réseau et entretient les épurateurs d'eau et les dispositifs de traitement des eaux usées. Dans le cadre de l'élimination des déchets, REMONDIS est constamment actif pour de nombreuses communes. L'aspect du tri des ordures ménagères et de la valorisation des matières sont au premier plan.

En tant que membre du pacte environnemental de la Bavière, REMONDIS parcourt de nombreux nouveaux chemins : Une entreprise sœur produit du bio-diesel qui est utilisé par la plus grande partie de la flotte automobile/camion de l'entreprise. Cela permet non seulement de ménager les ressources, mais encore de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et de contribuer à la protection du climat. - *La protection du climat s'est immiscée dans le focus des initiatives environnementales en Allemagne.*

La discussion active suivant montre aussi des points faibles des pactes pour l'environnement : ainsi, il a été critiqué que la protection de l'environnement ne serait pas toujours prise en considération dans le cadre des avis de marché publiques (par exemple par des communes et institutions). Des sociétés membres qui se seraient engagées pour la protection de l'environnement n'auraient ici aucun avantage concurrentiel à l'égard de quelques sociétés engagées écologiquement; la concurrence serait décidée uniquement avec le prix, les standards environnementaux ne joueraient aucun rôle.

Taunusstein, le 13 mars 2007

Christine Kreh-Laino

Dr. Wolfgang Lohr